

## **DECLARATION FINALE**

Adoptée le 13 juin 2022, par les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits États d'Europe À l'issue de la XVème Conférence organisée en Principauté de Monaco

es Présidentes et Présidents, ou représentants des Parlements de la Principauté d'Andorre, de la République de Chypre, de la République d'Islande, de la Principauté du Liechtenstein, du Grand-Duché du Luxembourg, de la République de Malte, de la Principauté de Monaco, du Monténégro et de la République de Saint-Marin ;

Réunis à Monaco, du 12 au 14 juin 2022, à l'invitation du Président du Conseil National de la Principauté de Monaco, Monsieur Stéphane VALERI, à l'occasion de la XVème Conférence des Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe ;

Constatant que leurs pays partagent de nombreux intérêts autour de valeurs communes et sont confrontés à des problématiques similaires ;

Soulignant en particulier leur engagement commun et sans équivoque à défendre le droit international ainsi que les droits de l'homme, qui sont essentiels à la protection des petits États ;

Réaffirmant l'importance de la coopération interparlementaire entre les Petits Etats d'Europe pour favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle ;

Soulignant l'importance de renforcer toujours davantage les échanges entre leurs pays sur les grandes questions sociales, économiques et environnementales ;

Rappelant les fructueux débats qui se sont tenus pendant cette Conférence ;

Réitérant la nécessité de concertation et d'adoption de positions communes sur des sujets d'intérêts partagés au sein des différentes organisations parlementaires, telles que l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, permettant ainsi aux petits Etats, une meilleure visibilité sur la scène européenne et internationale ;

Soulignant l'importance de trouver des solutions permettant d'accroître l'agilité et l'attractivité des Petits Etats d'Europe dans le développement économique et touristique ;

Rappelant le rôle capital des Parlements des Petits Etats d'Europe dans la contribution à la gestion de la crise de la Covid-19 et l'intérêt des enseignements à en tirer pour l'avenir ;

Réaffirmant leur engagement pour favoriser la progression de la place des femmes dans la vie politique, économique et dans la société en vue de renforcer davantage l'égalité entre les sexes ;



Se félicitant de l'initiative du Président du Conseil National de la Principauté de Monaco, d'inviter les représentants des Chambres de Commerce et des Bureaux de Tourisme de leurs pays, à échanger à l'occasion de la Conférence sur des sujets d'intérêt commun, comme l'importance de développer des relations économiques et touristiques, et comme la question des destinations durables dans une ère post-Covid ;

Saluant, en outre, l'invitation faite aux Bureaux de Tourisme de leurs pays, de disposer de stands de présentation, dans un lieu hautement fréquenté de la Principauté de Monaco, afin de promouvoir leurs destinations auprès des résidents et des visiteurs de Monaco;

Réitérant l'importance de poursuivre ces réunions parlementaires chaque année ;

Appréciant l'offre du Grand-Duché du Luxembourg d'accueillir la XVIème Conférence en 2023 ;

Soulignant la qualité des échanges et leur caractère particulièrement constructif sur les sujets abordés ;

Constatant une convergence de vues sur les thèmes suivants :

- Concernant l'agilité et l'attractivité des petits États d'Europe dans le développement économique et touristique :
  - 1. Les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe soulignent que, loin d'être un handicap, la taille modeste de leur pays, leur permet d'évoluer et de s'adapter avec beaucoup plus de souplesse que d'autres nations, en particulier durant les périodes de mutation ou de crise ;
  - 2. Ils affirment la nécessité de valoriser leurs atouts, en étant les acteurs de développement économique et touristique de leur pays au travers de leur compétence législative et budgétaire ;
  - 3. Ils reconnaissent leur rôle dans la promotion du développement économique au sein de leurs pays respectifs, et notamment la nécessité de tenir compte des attentes et besoins légitimes des acteurs économiques ;
  - 4. Ils conviennent d'agir pour renforcer leur compétitivité dans un cadre raisonné, respectueux de l'environnement et garantissant la durabilité.
- Concernant le rôle des Parlements des Petits Etats d'Europe dans la crise de la Covid-19 et les enseignements pour l'avenir :
  - 1. Alors qu'en mars 2020, le continent européen s'est trouvé confronté à une crise sanitaire sans précédent, les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe, forts du partage de leurs expériences respectives, soulignent leur contribution essentielle dans le cadre de cette crise, pour en limiter les conséquences à la fois sanitaires, économiques et sociales ;



- Les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe, considèrent que la Conférence est l'occasion de prendre du recul sur cet événement exceptionnel et d'en tirer des leçons pour les prochains défis qui attendent nos pays;
- 3. Ils décident d'œuvrer au développement d'une plus grande résilience et d'une meilleure préparation aux crises à venir, s'engageant à opter pour des politiques axées sur les besoins, les priorités et les attentes des citoyens ;
- 4. Ils constatent que les enjeux soulevés ont été nombreux et que, plus que jamais, en particulier au sein des Petits Etats d'Europe, ils ont joué tout leur rôle, à l'écoute de la population, pour accompagner la politique sanitaire de leur pays. Ils se rejoignent sur l'importance de leur rôle de garant des valeurs démocratiques comme ressource institutionnelle de l'Etat, pour accompagner l'action du pouvoir exécutif, dans le respect de la séparation des pouvoirs prévue par la Constitution de chaque pays.
- Concernant la place des femmes dans la vie politique en tant que Présidentes d'exécutifs ou de Parlements, capitaines d'industrie :
  - Les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe constatent que la place des femmes progresse dans la société, mais leur rôle reste secondaire dans certains cas;
  - 2. Ils relèvent que les dirigeantes politiques, d'entreprises ou d'organismes publics viennent toutes d'horizons divers. Elles appartiennent à des générations différentes et partagent le point commun d'avoir osé franchir les obstacles basés sur des questions illégitimes de genre qu'elles rencontraient;
  - 3. Les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe estiment indispensable de continuer à faire évoluer les textes et les pratiques et à tout mettre en œuvre pour créer les conditions favorables à l'égalité entre les sexes ;
  - 4. Ils soulignent l'importance de changer le discours sur les femmes dans le domaine du leadership, par la sensibilisation et la promotion des modèles féminins ainsi qu'en brisant les stéréotypes ;
  - 5. Les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits États d'Europe s'engagent à promouvoir l'égalité des sexes dans les postes de direction et de prise de décision, en soulignant que l'égalité de représentation est une condition préalable nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie ;
  - 6. Ils souhaitent continuer à agir, pour renforcer la place des femmes dans les parlements, tant par leur nombre que par les fonctions qu'elles occupent. A cette fin, ils continueront de promouvoir la sensibilisation des jeunes filles à l'engagement politique et à garantir toutes les conditions adéquates pour ouvrir la voie à un plus grand nombre de femmes afin qu'elles suivent l'exemple des femmes dirigeantes existantes;



- 7. Les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe s'engagent à poursuivre cette discussion au sein de leur parlement et à continuer de partager régulièrement leurs expériences respectives.
- Concernant le conflit opposant l'Ukraine et la Russie :

Les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits États d'Europe sont convenus d'intensifier collectivement l'ensemble de leurs efforts visant à explorer toutes les possibilités sur le plan parlementaire, avec les deux pays, afin d'apporter une solution pacifique après l'invasion par la Russie de l'Ukraine.

- Concernant la XVIème Conférence des Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe :

Les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe conviennent de se retrouver en 2023, pour la XVIème Conférence, au Grand-Duché du Luxembourg, qu'ils remercient pour sa proposition d'accueillir leur réunion annuelle et se réjouissent de ce prochain échange.